

Communiqué de presse M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, était intervenu auprès de Mme Marie-Thérèse BOISSEAU, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées auprès du Ministre de la Santé, de la Famille et des personnes handicapées, au sujet du projet de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de LORRIS destinée à l'accueil des personnes polyhandicapées, initié par l'Association d'Entraide pour les Personnes Handicapées (ASSEPH).

Un accord avait été obtenu en 2002 pour le financement de 18 places, correspondant à une première tranche de cette MAS. Mais l'ASSEPH souhaitait vivement pouvoir bénéficier du financement correspondant aux 31 places supplémentaires, afin que les deux tranches du projet puissent être construites simultanément et que la future MAS dispose dans les meilleurs délais d'une capacité d'accueil de 49 places.

En réponse à son intervention, Mme Marie-Thérèse BOISSEAU vient de répondre à M. Jean-Pierre SUEUR qu' « en plus des 18 places déjà disponibles en 2002, la MAS de LORRIS pourra disposer de 31 places supplémentaires en 2003. A ce jour, ce sont donc 49 places qui seront financées, augmentant ainsi la capacité d'accueil en MAS dans le Loiret ».

Thème : SANTE